



## Document d'information sur les grands axes de la programmation et sur le processus de sélection des invités d'honneur du Salon du livre de Montréal

LA MISSION ET LES VALEURS DU SLM .....	1
LES GRANDS AXES THÉMATIQUES .....	2
<i>Y aura-t-il une thématique principale en 2019?</i> .....	2
<i>Y aura-t-il d'autres grands axes ou thématiques?</i> .....	2
LES INVITÉS D'HONNEUR .....	2
<i>Qui peut soumettre une candidature?</i> .....	2
<i>Qui compose le comité de sélection des invités d'honneur?</i> .....	3
<i>Quels sont les critères de sélection?</i> .....	3
<i>Y a-t-il une contrepartie monétaire pour les invités d'honneur?</i> .....	3
LA PROGRAMMATION .....	3
<i>Qui décide de la programmation du SLM?</i> .....	3
<i>Quels sont les types d'animation au SLM?</i> .....	4
<i>Qui peut proposer des animations grand public ou Matinées scolaires et combien?</i> .....	4
<i>Qui paie les cachets des intervenants et des animateurs?</i> .....	4
<i>Que sont les animations organisées par le SLM?</i> .....	4
<i>Qu'est-ce qui est fourni par le Salon?</i> .....	5
<i>Quand faut-il soumettre les animations et quand le choix sera-t-il fait?</i> .....	5
<i>Quelles seront les différentes aires d'animation en 2019?</i> .....	5

### ***La mission et les valeurs du SLM***

Autour d'une communauté d'amoureux du livre et de lecteurs en devenir, le rôle du Salon du livre de Montréal est de : promouvoir et valoriser le livre et le plaisir de la lecture comme biens culturels dans la société québécoise ; faire connaître et partager la diversité de la production éditoriale régionale, nationale et internationale, ainsi que les créateurs et les artisans.

#### **Le partage**

Faire découvrir la place et le rôle culturels du livre et de la lecture

#### **L'inclusion**

Toucher les publics de tous âges et de tous horizons

#### **La diversité**

Reconnaître et valoriser tous les genres littéraires, toutes les cultures, tous les publics, tous les acteurs du milieu

#### **Le plaisir**

Célébrer le livre et la lecture

## *Les grands axes thématiques*

### Y aura-t-il une thématique principale en 2019?

Le Salon du livre de Montréal (SLM) n'a plus de thématique officielle annuelle depuis 2015. L'édition 2019 marquera le retour d'une thématique annuelle qui inspirera et guidera le SLM dans sa programmation et ses communications. Cette thématique ne sera pas mise de l'avant à tout instant, elle ne sera pas présente sur l'affiche par exemple, mais elle servira de guide et de prisme de sélection pour la programmation et pour les invités d'honneur.

La thématique principale du SLM 2019 est donc :

### **Se raconter**

Se raconter soi-même, se raconter les uns les autres, se raconter des histoires. Se raconter, c'est dire, c'est transmettre son histoire. Histoire personnelle, histoire collective. Se raconter, c'est le conte, la parole, l'oralité. Se raconter, c'est aussi se prononcer, prendre position.

### Y aura-t-il d'autres grands axes ou thématiques?

Cette année, nous voulons aussi mettre davantage l'accent sur certains genres littéraires à travers un volet poésie, un volet histoire, un volet littératures de l'imaginaire, un volet BD, mais aussi regrouper des animations sous de grandes thématiques comme la consommation, l'environnement, l'engagement citoyen, le voyage.

La littérature jeunesse aura une nouvelle place bien à elle cette année. En collaboration avec l'ANEL et d'autres partenaires, nous travaillons à la création d'un espace jeunesse qui sera minimalement constitué d'une scène dédiée aux activités et aux animations jeunesse.

## *Les invités d'honneur*

### Qui peut soumettre une candidature?

Toute maison d'édition présente dans un stand au SLM peut soumettre une candidature pour des auteurs qui ont ou seront publiés dans l'année (soit plus précisément, depuis le dernier Salon et d'ici le prochain). Les mises en candidature se font via un formulaire disponible ici : [https://form.zonefestival.com/?k=slm\\_x1](https://form.zonefestival.com/?k=slm_x1)

La date limite pour le remplir est le **mardi 4 juin**. Toute candidature reçue après cette date ne sera pas considérée.



### **Qui compose le comité de sélection des invités d'honneur?**

Il est composé de personnes issues du milieu du livre et d'amoureux de la lecture, un nouveau comité de sélection est constitué chaque année par l'équipe du SLM. Les éditeurs ne peuvent toutefois pas être nommés sur le comité, ainsi que les auteurs qui ont publié depuis la dernière édition du Salon ou qui publient dans l'année. Le nom des membres du comité est dévoilé lors de l'annonce des invités d'honneur.

### **Quels sont les critères de sélection?**

Le comité demeure 100 % indépendant dans le choix des invités d'honneur. Voici les critères de sélection qui encadreront les choix :

1. 8 invités d'honneur dont au moins 3 auteurs de littérature adulte publiés chez des éditeurs québécois ou canadiens francophones, 1 auteur publié chez un éditeur étranger, au moins 2 auteurs de littérature jeunesse dont 1 illustrateur (et au moins 1 d'un éditeur québécois ou canadien francophone).
2. Capacité à être porte-parole du SLM, mais aussi du livre et de la lecture. Aisance à s'exprimer en public et à prendre position.
3. Portée de l'œuvre et sa capacité à rejoindre des audiences variées.
4. Cohésion de l'œuvre avec la thématique du SLM.
5. Diversité des origines, des points de vue et des genres littéraires.
6. Parité hommes-femmes.
7. Tenir compte des maisons d'édition qui ont eu un invité d'honneur dans les 3 dernières années.
8. Disponibilité de l'invité d'honneur (au moins 5 jours sur les 6 que dure le SLM).

### **Y a-t-il une contrepartie monétaire pour les invités d'honneur?**

Le Salon convie les invités d'honneur à participer à au moins deux activités (entrevue, table ronde). Un cachet de 150 \$ par activité est offert.

Le Salon convie les invités d'honneur à résider à l'hôtel jusqu'à 4 nuits.

Une allocation quotidienne de 50 \$ est offerte à chaque invité d'honneur.

## ***La programmation***

### **Qui décide de la programmation du SLM?**

La coordination de la programmation est assurée par Amélie Boivin Handfield, dont le mandat s'échelonne de mai à décembre. Elle est épaulée par deux conseillers au contenu, Tristan Malavoy-Racine pour la programmation adulte et Nicholas Aumais pour la programmation jeunesse.

Le SLM a également formé un comité de programmation composé de membres de la Corporation du Salon et d'autres passionnés du livre et de lecture bien au fait de la riche production éditoriale disponible au Québec. Le comité ne compte toutefois pas d'éditeurs. Son mandat est d'accompagner l'équipe du SLM dans la définition des grands axes thématiques et des grandes lignes de la programmation.

### **Quels sont les types d'animation au SLM?**

Il existe trois types d'animation :

1. Les animations grand public proposées par les maisons d'édition et les exposants, et programmées par le SLM.
2. Les animations pour les Matinées scolaires proposées par les maisons d'éditions et les exposants, et programmées par le SLM.
3. Les animations organisées par le SLM.

### **Qui peut proposer des animations grand public ou dans le cadre des Matinées scolaires et combien?**

Le SLM met à la disposition des exposants et des éditeurs présents des aires d'animations destinées au grand public et à la clientèle scolaire (entrevues, tables rondes, conférences).

Chaque exposant ou chaque maison d'édition présente peut proposer jusqu'à un maximum de 3 animations par types d'animation (donc 3 animations grand public et 3 animations Matinées scolaires). Le SLM s'engage à en programmer au moins une sur les trois en fonction des clientèles ciblées et en tenant compte des demandes de tous les exposants.

### **Qui paie les cachets des intervenants et des animateurs?**

Pour les animations proposées par les maisons d'édition et les exposants, les cachets sont assumés par ces derniers. Pour sa part, le SLM offre des cachets à tous les auteurs qui participent à l'une des animations organisées par le Salon.

### **Que sont les animations organisées par le SLM?**

Le SLM organise trente à quarante animations, notamment avec ses invités d'honneur et des auteurs de premiers romans autour de la thématique du Salon et autres thématiques porteuses.

Le SLM prend alors en charge toute la planification et les cachets associés à ses animations, soit 150 \$ pour chaque intervention (à l'exception des lectures de moins de 15 minutes, pour lesquelles les cachets sont de 50 \$).

### Qu'est-ce qui est fourni par le Salon?

Le Salon communiquera sur les animations à travers diverses plateformes, notamment sur son site Internet le détail de chacune des animations programmées.

Chaque aire d'animation comprend : un projecteur, un écran de projection, des micros filaires, un système de son et un technicien sur place. Tout matériel supplémentaire sera facturé. Par exemple, les microphones sans-fil (casque, lavalier ou bâton) sont au coût de 150 \$ chaque. Toutes ces informations et options seront détaillées dans les formulaires.

### Quand faut-il soumettre les animations et quand le choix sera-t-il fait?

Le formulaire d'inscription sera envoyé le 14 juin et la date limite pour le remplir sera le 25 août. Les animations sélectionnées seront communiquées à chaque responsable à la mi-septembre pour les animations Matinées scolaires et à la fin septembre pour les animations grand public.

### Remarques et recommandations

- Nous encourageons les maillages entre maisons d'édition pour des propositions d'animations collectives. Il se peut aussi que nous vous approchions pour vous proposer de tels maillages.
- Dans le formulaire qui sera envoyé le 14 juin, les aires d'animation et les grands axes thématiques seront davantage décrits; un espace dédié permettra donc d'identifier dans quelle aire d'animation et dans quel volet thématique l'animation proposée pourrait le mieux s'inscrire, le cas échéant.
- Parmi les animations proposées, il serait judicieux d'indiquer dès l'inscription laquelle est privilégiée.
- Nous veillerons cette année à ne pas valoriser que la nouveauté. Nous encourageons donc la proposition d'animations qui mettent en valeur des livres de fonds et leurs auteurs.

### Quelles seront les différentes aires d'animation en 2019?

2019 marquera un changement important dans l'aménagement des scènes et des aires d'animation. En effet, les aires sont généralement trop vastes et trop d'animations donnent l'impression de ne pas attirer suffisamment le public. Or, une animation devant 20 personnes dans une aire qui contient 150 places donnera l'impression d'un échec, tandis que la même assistance dans une aire contenant 30 places représentera un succès. Toutes les aires seront donc revues pour favoriser l'achalandage et la participation. Plus de détails seront fournis dans les prochaines semaines.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec Amélie Boivin Handfield à [amelieboivinh@salondulivredemontreal.com](mailto:amelieboivinh@salondulivredemontreal.com).